

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans  
l'enseignement agricole  
(Public et privé)**

**Vendredi 26 mars 2021**

**L'enseignement supérieur agricole : une semaine marquée par une hausse significative des nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques) et des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.**

**1. Rappel méthodologique :**

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

**Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence)**, ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des nouveaux **cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

**Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.**

**Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes.**

Ainsi, sur la période de la 3<sup>ème</sup> semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas n'était recensé ; cette situation était en grande partie liée à la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants qui étaient retournés à leur domicile.

A noter aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier était difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

## 2. Données globales pour la semaine considérée :

✓ Le nombre des nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques) s'établit cette semaine à 114, soit en nette augmentation par rapport à la semaine précédente qui enregistrait 66 nouveaux cas ; ainsi, la **tendance à la hausse des nouveaux cas de Covid, amorcée la première semaine de mars se poursuit.**

**A l'instar de la semaine précédente, les nouveaux cas de Covid asymptomatiques sont 3 fois plus nombreux (84) que les nouveaux cas de Covid cliniques (30).**

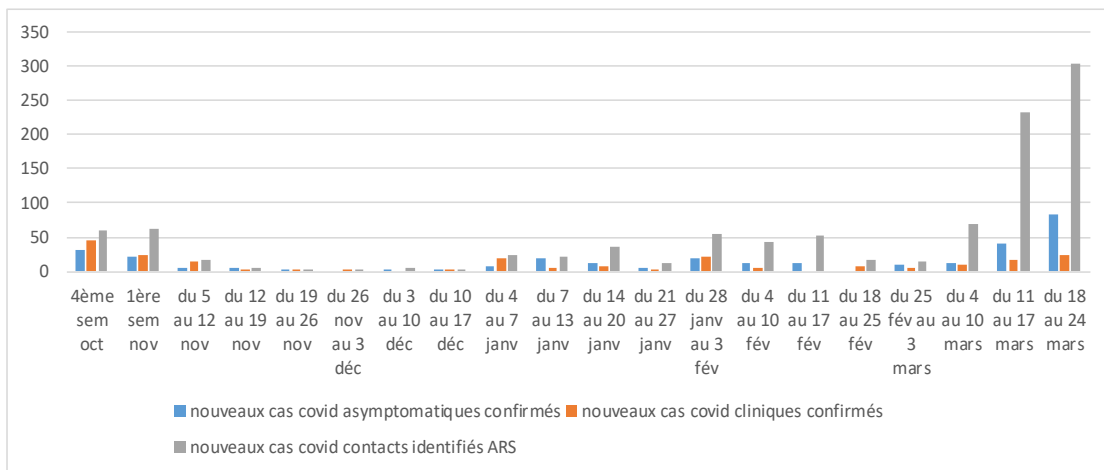
✓ Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS s'élève cette semaine à 313, contre 245 nouveaux cas contacts recensés la semaine précédente.

👉 **A noter que l'impact du Covid continue à porter quasi exclusivement sur la population étudiante pour les nouveaux cas de Covid confirmés (108 nouveaux cas /6 parmi les personnels) et les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS (303 nouveaux cas contact/10 parmi les personnels).**

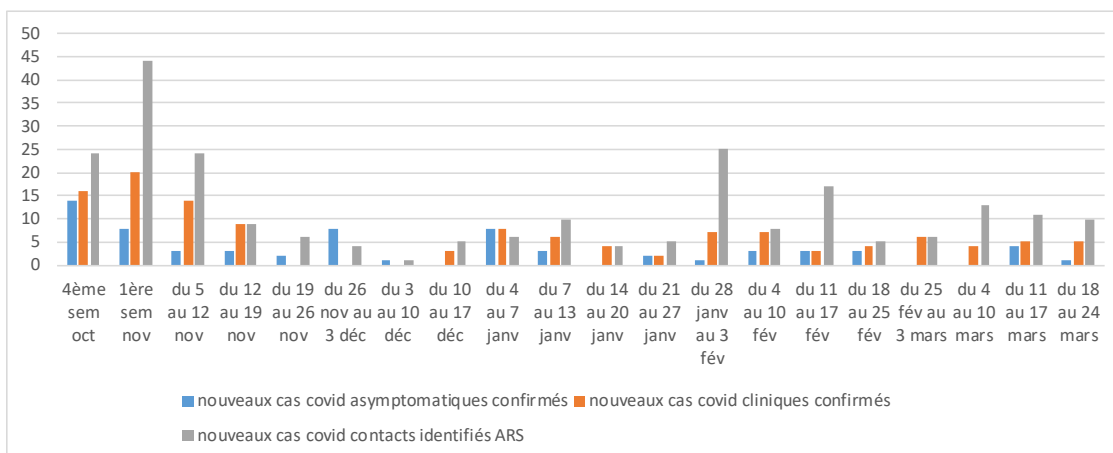
\*\*\*\*\*

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



**3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :**

Les orientations qui ont été adressées par la DGER le 22 janvier 2021 aux établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) en application des dispositions du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié en dernier lieu par le décret n° 2021-105 du 2 février 2021 sont inchangées.

**La FAQ « enseignement supérieur agricole »** est actualisée, en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures complémentaires décidées par le Gouvernement.

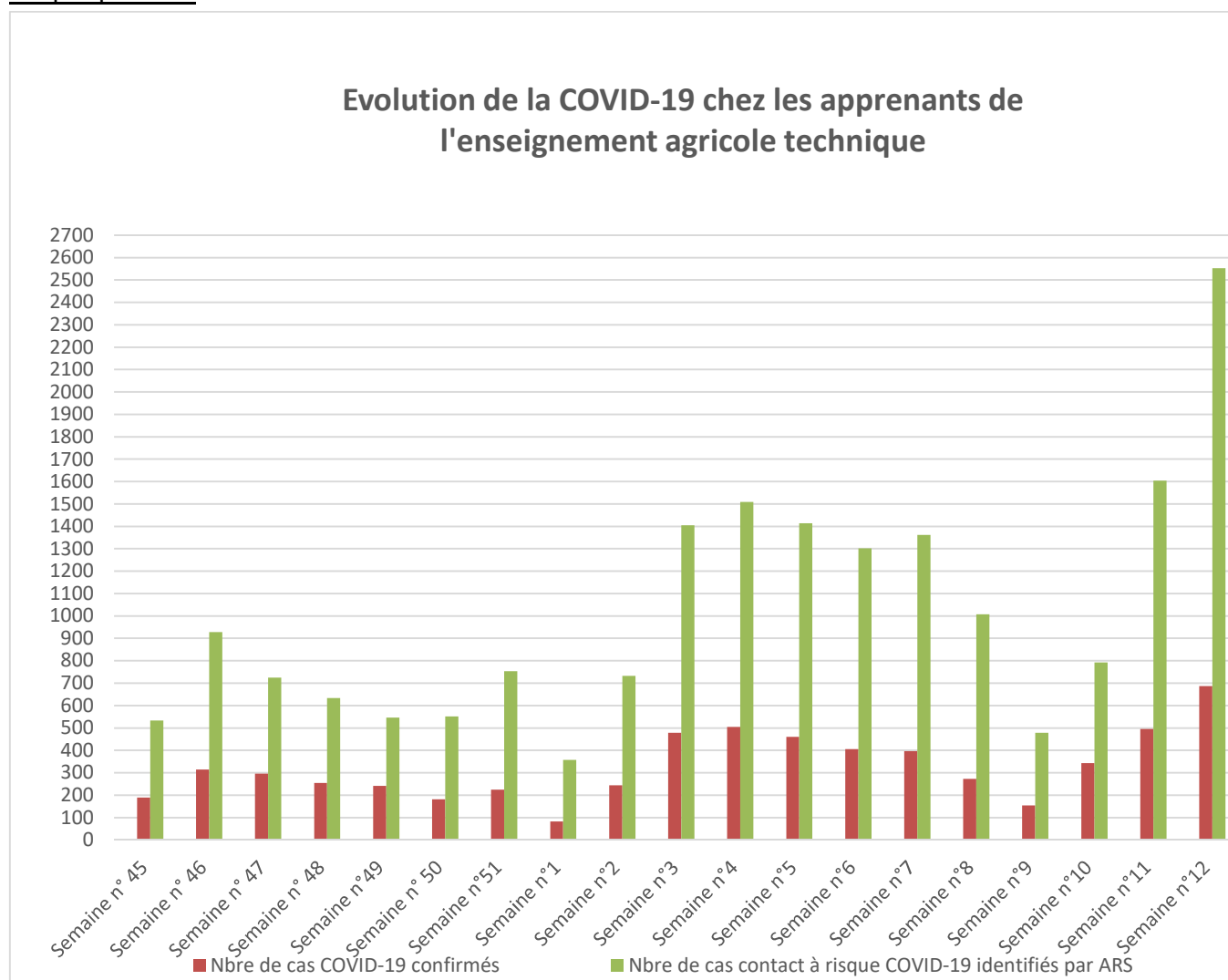
**L'enseignement technique agricole : une semaine marquée par une hausse significative des nouveaux cas de Covid confirmés et des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.**

Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque<sup>1</sup> identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les établissements permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 806 établissements<sup>2</sup> de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 est intense.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

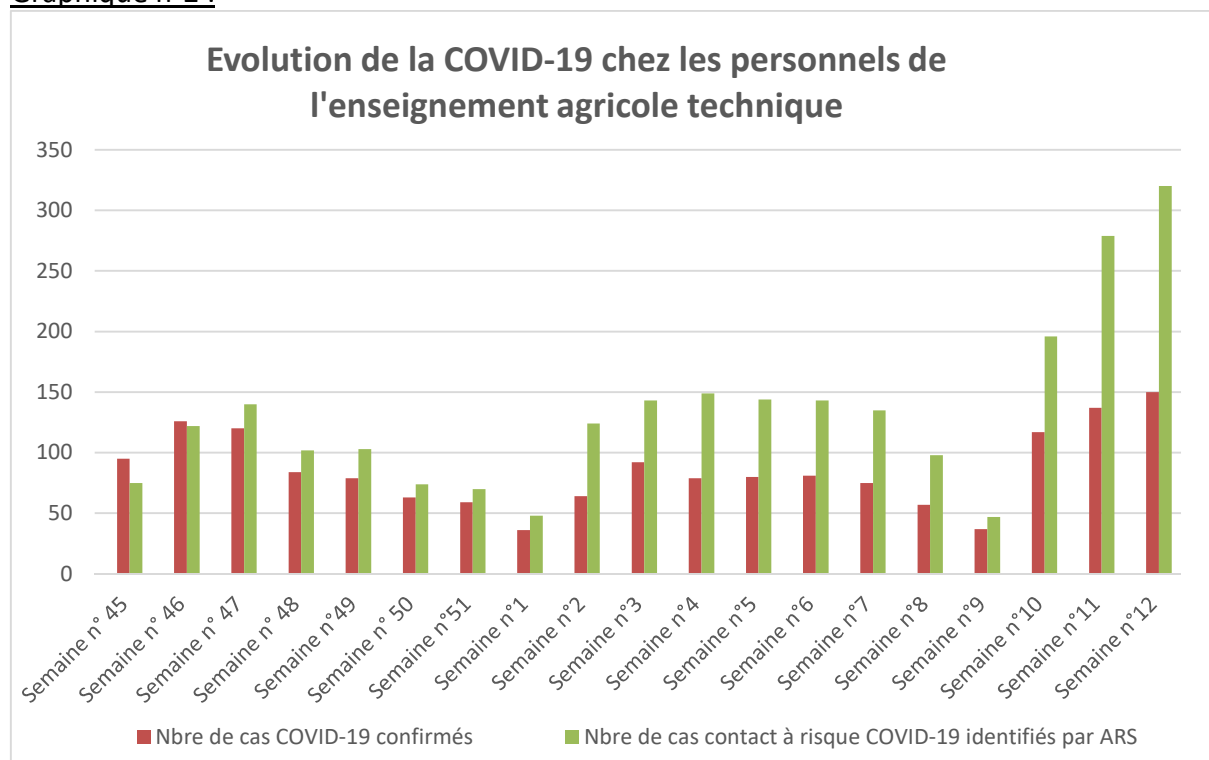
**Graphique n°1 :**



<sup>1</sup> Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

<sup>2</sup> 217 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



**1. L'augmentation des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque se poursuit cette semaine.**

Le nombre de cas Covid confirmés (837 personnes) est en augmentation avec 205 personnes supplémentaires infectées par rapport semaine -1.

Le nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants augmente également (+157 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 379 à 536).

Cette semaine, 1.70% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0.47% sont infectés par la Covid. Ces données sont en augmentation conformément à l'augmentation du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de cas confirmés COVID chez les personnels augmente de 13 personnes par rapport à semaine-1.

Le nombre de cas contact à risque validés par les ARS augmente également cette semaine (+989 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : +935, apprentis : +26 et stagiaires : -13 et personnels : +41).

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 445 contre 151 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 103 cas contre 38 ;
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 424 contre 195 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 48 cas contre 45 ;
- **Bretagne** : cas contact à risque : 274 contre 226 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 83 cas contre 57 ;
- **Centre Val de Loire** : cas contact à risque : 102 contre 157 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 62 cas contre 93 ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 324 contre 92 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 46 cas contre 14 ;
- **Hauts de France** : cas contact à risque : 250 contre 182 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 107 cas contre 66 ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 341 contre 373 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 124 cas contre 130 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 150 contre 122 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 69 cas contre 52 ;
- **Pays de la Loire** : cas contact à risque : 237 contre 55 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 47 cas contre 39 ;
- **PACA** : cas contact à risque : 93 contre 159 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 26 cas contre 26.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	33	347	60	5	445	22	64	14	3	103
Bourgogne-Franche-Comté	47	340	36	1	424	9	24	14	1	48
Bretagne	8	259	5	2	274	7	73	2	1	83
Centre-Val de Loire	13	75	11	3	102	15	29	15	3	62
Grand Est	33	229	46	16	324	5	33	5	3	46
Hauts-de-France	18	206	24	2	250	19	64	21	3	107
Île-de-France	15	37	34	-	86	7	19	11	-	37
Normandie	15	57	26	1	99	6	41	14	3	64
Nouvelle-Aquitaine	76	246	6	13	341	28	81	8	7	124
Occitanie	18	119	2	11	150	17	49	1	2	69
Pays de la Loire	21	148	55	13	237	7	27	12	1	47
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	57	21	7	93	5	18	2	1	26
Corse	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<b>Total Métropole</b>	<b>306</b>	<b>2 120</b>	<b>326</b>	<b>74</b>	<b>2 826</b>	<b>147</b>	<b>522</b>	<b>119</b>	<b>28</b>	<b>816</b>
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane	-	13	-	-	13	2	10	2	2	16
La Réunion	1	5	-	2	8	-	-	-	-	-
Martinique	5	11	-	-	16	-	1	-	-	1
Mayotte	5	-	-	-	5	1	-	-	-	1
Nouvelle Calédonie	3	1	-	-	4	-	-	-	-	-
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
<b>Total DOM COM</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>21</b>
<b>Total général</b>	<b>320</b>	<b>2150</b>	<b>326</b>	<b>76</b>	<b>2 872</b>	<b>150</b>	<b>536</b>	<b>121</b>	<b>30</b>	<b>837</b>

## **2. On constate une augmentation du nombre de fermetures d'établissement et de classes.**

Sur les 806 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 158 classes fermées (+59 par rapport à semaine -1) : +64 en formation initiale scolaire, -2 en apprentissage, -3 en formation continue ;
- 6 établissements totalement fermés (identique par rapport à semaine -1) ;
- 49 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+21 par rapport à semaine -1) ;
- 3 internats totalement fermés ;
- 6 internats partiellement fermés.

## **3. La mise en œuvre du distanciel au sein de l'enseignement agricole technique**

La mise en œuvre de l'enseignement en distanciel au sein des établissements est étudiée au regard des critères suivant : fermeture de classe(s), organisation des enseignement en mode hybride ou pour accompagner des apprenants vulnérables.

151 établissements ont déclaré mobiliser le mode distanciel (96 établissements publics, 29 du CNEAP, 6 de l'UNREP, 19 pour les MFR et 1 non affilié).

17 011 apprenants bénéficient de l'enseignement en mode hybride selon un rythme déterminé par les établissements. Le nombre d'apprenants impactés par une fermeture de classe est de 1 807 apprenants. 32 apprenants bénéficient de l'enseignement à distance du fait d'un état de santé répondant aux critères de vulnérabilité face à la COVID.

*Focus sur les deux régions totalement concernées par le confinement depuis le 22 mars :*

- Ile de France : depuis lundi 22 mars, les 3 EPLEFPA ont mis en place une alternance avec 50% d'élèves présents et 50% à distance.
- Hauts-de-France : cette semaine, dans les 16 lycées publics, en moyenne, 48% d'élèves sont en distanciel. 12 lycées sont à plus de 46%, le taux le plus faible observé dans un lycée est de 32%.

#### **4. Suivi du télétravail hors mission enseignement et éducation dans les EPLEFPA**

Champ couvert : sont concernées, typiquement, les missions de gestion financière (budget, comptabilité), de gestion RH, d'appui informatique (TFR) et de secrétariat, ainsi que les missions de pilotage. Les équipes de Direction (hors CPE) sont concernées et les personnels sur l'exploitation agricole aussi.

Les personnels faisant l'objet du recensement sont les personnels de l'Etat sur dotation de l'établissement et les personnels recrutés sur budget de l'établissement (pour CFA/CFPPA essentiellement). Les personnels employés par la Région ne sont pas concernés.

Depuis le 8 mars, un nouveau système d'enquête hebdomadaire permet d'avoir une vision plus précise. Après un temps de calage du processus de remontée des informations, à partir de la semaine prochaine, l'information sur le taux de télétravailleurs dans les établissements sera ajoutée aux synthèses hebdomadaires.

D'ores et déjà, pour les EPLEFPA, voici les informations disponibles pour le milieu de la semaine du 22 mars (sachant que 160 EPL ont répondu sur 176, soit 91%) :

- parmi les agents MAA ou employés sur budget de l'établissement, hors missions d'enseignement et d'éducation (et hors personnels des collectivités) : 18% de télétravailleurs (en métropole).
- La moitié des régions est à plus de 20% (2 régions à plus de 50%) ; le taux le plus faible constaté dans une région est de 9%.
- Si on enlève les 3 régions où le taux est le plus faible, la moyenne s'établit à 25%.